



Bulletin communal

Janvier 2019

*Le Bourgmestre, le Collège communal
et les Conseillers communaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019*

Mot du Bourgmestre

Installation du nouveau Conseil

Chères Faimoises, chers Faimois,

Lors des élections communales du 14 octobre dernier, vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie vivement.

Il y a deux ans, j'ai succédé à Marie-Alice Vandereyken et ai fait de mon mieux pour être à la hauteur de ma tâche. Les résultats obtenus par l'équipe entière témoignent de votre satisfaction pour le travail accompli. La nouvelle équipe et moi-même vous promettons de faire tout notre possible pour que Faimois soit et reste une commune où il fait bon vivre. Nous serons à votre écoute, disponibles et attentifs aux besoins de chacun d'entre vous.

Je tiens à remercier les Echevins et Conseillers pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la vie communale pendant leur(s) mandat(s).

Je m'adresse également à vous tous et vous remercie pour les nombreuses marques de sympathie que les élus et moi-même avons reçues au lendemain des élections. Elles nous ont profondément touchés.

Le nouveau Conseil communal a été officiellement installé le 3 décembre dernier. La parité hommes et femmes est évidemment respectée et 7 nouveaux Conseillers de tous âges et de professions diverses nous ont rejoints, ce qui constitue un atout précieux et un enrichissement humain pour notre nouvelle équipe ainsi que pour toute la population de la commune.

Soyez assurés que le groupe assis autour de la table a hâte de mettre ses compétences et son savoir au service de la commune. Nous sommes élus pour servir et nous serons dignes de la confiance que vous avez placée en nous.

En ce mois de janvier, je profite de ce mot pour vous adresser mes meilleurs vœux pour 2019. Que l'an neuf vous apporte son lot de bonheurs, un florilège de petites et grandes surprises, des liens d'amitié et d'amour sans cesse renforcés et, le plus important, une excellente santé.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer tout au long de cette nouvelle année.

Votre Bourgmestre,
Etienne Cartuyvels

Résultats des élections communales 2018

Sur base du résultat des élections communales du 14 octobre 2018, le nouveau Conseil communal a été installé le 3 décembre 2018. Les **élus** sont repris en **gras** dans les tableaux des résultats du scrutin.

EDF		ADF		ICGF	
Case de tête	214	Case de tête	81	Case de tête	74
1. CARTUYVELS Etienne	1215	1. DECELLE Patrice (suppléant de Madame Binet)	151	1. DERENNE Jean-Paul	114
2. LEONARD Sophie	444	2. BINET Marie-Claire (a démissionné)	167	2. DUMONT Nathalie	35
3. DELCHAMBRE Jean-Marc	744	3. LEGLISE Philippe	84	3. SIMEK Timothy	27
4. OGER Virginie	333	4. COLLIN - SCHOENAERS France	106	4. BOURDOUX Viviane	22
5. DEVALLEE Gilles	194	5. FELIX Georges	56	5. LECLERCQ Xavier	31
6. COLPIN-LAMBOTTE Marie Léonie	346	6. LALLEMAND Myriam	41	6. LIZIN Sylvia	22
7. MATAGNE Pierre (suppléant de Monsieur Thonon)	120	7. DUMONT Maurice	43	7. TIHON Daniel	35
8. SBRASCINI-JACQUES Viviane	121	8. KOKELBERG - MARTIN Marie-Luce	55		
9. ETIENNE Maxime	246	9. RIGO Jean	49		
10. FRAIPONT-VANDEREYKEN Bénédicte	123	10. LEGLISE Isabelle	59		
11. ERNOUX Jason	125	11. WOLTER Cédric	35		
12. VAN KERREBROECK-LARUELLE Caroline	327	12. LANGE Murielle	56		
13. THONON François (s'est désisté)	252	13. HANSEN Herbert	92		

Les Conseillers sortants remerciés



Les conseillers sortants



*Collège 2012-2018 :
Etienne Cartuyvels, Sophie Léonard, Jean-Marc
Delchambre, Véronique Jacques et Guy Dubois*

Le lundi 19 novembre 2018, la fin de la séance du Conseil communal a laissé place à la nostalgie, aux remerciements et aux « au revoir ». Il s'agissait en effet du **dernier Conseil** communal de la législature 2012-2018.

Lors de cette soirée, Etienne Cartuyvels, Bourgmestre, a salué les Conseillers sortants et leur a adressé un petit mot.

Que de moments et de souvenirs partagés avec :

- **Lucie Rethy**, la cadette dont on retiendra l'espièglerie et le sens de l'humour
- **Myriam Detiège**, ayant toujours à cœur d'améliorer le quotidien des Faimois
- **Laurence Sarton**, une dame dynamique et impliquée pendant ses 18 années de mandat
- **Bernard Boxus**, un homme de caractère défendant ses opinions de manière de plus en plus sereine avec le temps
- **Guy Dubois**, un équipier toujours positif et très humain, qui après 30 ans de vie communale, a rejoint la Province de Liège

Le nouveau Conseil communal a été installé le 3 décembre dernier : **François Thonon** qui avait été élu a renoncé à son nouveau mandat. C'est donc son suppléant **Pierre Matagne** qui a repris place au sein du Conseil.

Marie-Claire Binet a, quant à elle, démissionné après son installation et dès lors, c'est **Patrice Decelle** qui a été désigné comme remplaçant.

Nouveau Conseil communal des Enfants

Le **Conseil communal des Enfants** permet à des enfants de Faimois de participer activement à la vie de leur Commune. Dialoguer, échanger, être à l'écoute, apprendre la citoyenneté et les rouages des institutions communales, mener à bien des projets visant à améliorer la vie des leurs dans leur entité : que de belles **expériences** et **réalisations** en perspective ...



Chaque année, la moitié du Conseil communal est renouvelée. Ainsi, le 19 novembre dernier, les **nouveaux élus**, épaulés par leurs prédécesseurs, ont prêté **serment** dans la salle des Mariages.

Parmi leurs projets : des cours de cuisine intergénérationnels et la sécurité, toujours d'actualité.

Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et de succès dans leurs nouvelles fonctions !

Les nouveaux membres du C.C.E. sont :

Régimont Alix - Dautreloux Elise - Jamotte Ambre - Roba Emerick - Genot Elise et Impers Gwenaëlle

Ils rejoignent :

Bauwens Marion - Delhalle Zoé - Hanquet Arthur - Honhon Jérôme - Reyskens Valérie - Benalki Joséphine et Royer Léane

Le nouveau Collège communal



Etienne Cartuyvels - Bourgmestre
cartuy@outlook.be - 0475/898 289

Finances - police - pompiers - enseignement - éducation populaire et arts - population - étrangers - affaires électorales - personnel administratif et d'entretien - organisation interne des services - cérémonie - tutelle sur le C.P.A.S. - développement rural - PCDR - bulletin communal



Jean-Marc Delchambre - 1er Echevin
jc.delchambre@skynet.be - 0474/301 588

Etat civil - sport - remembrement - monuments et sites - plan triennal - travaux - égouts - travaux cimetière - eaux de surface - eaux alimentaires - agriculture - personnel voirie - équipements des ouvriers - sécurité et embellissement des lieux de travail - bâtiments communaux (travaux et équipements) - entretien - entretien matériel roulant - petit outillage - immondices - parc à conteneurs - signalisation routière - plantations - environnement - électricité - éclairage



Marie Léonie Colpin - 2ème Echevine
Marieleonie.colpin@skynet.be - 0479/761 620

Laïcité - citoyenneté - patrimoine - cérémonies patriotiques - énergies renouvelables (Plan Polec) excursions - accueil extrascolaire - famille - sécurité routière et mobilité - Conseil communal des Enfants - noces d'or - 3ème âge - activités intergénérationnelles - accueil des nouveaux habitants - transition écologique



Virginie Oger - 3ème Echevine
virgi_oger@hotmail.com - 0479/500 894

Urbanisme - cadastre - établissements dangereux/insalubres - politique foncière - culture - animations adolescents - jeunesse - Gal - opération place aux enfants - tourisme - activités intergénérationnelles - communication - bien-être animal



Sophie Léonard - Présidente du C.P.A.S.
sophieleonard13@gmail.com - 0473/205 991

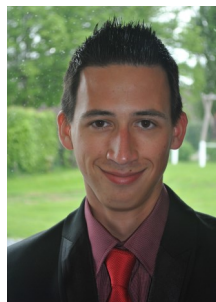
Fabrique d'Eglise - cultes - cérémonies religieuses - activités sociales - plaine de jeux - logement activités intergénérationnelles

Vos nouveaux Conseillers communaux



Liste EDF

Gilles Devallée
gilles.devallee@gmail.com
0491/738 735



Liste EDF

Jason Ernoux
jasonernoux123@hotmail.be
0485/627 985



Liste EDF

Maxime Etienne
maxime.etienne.1991@gmail.com
0495/322 325



Liste EDF

Bénédicte Fraipont
benefraipont@hotmail.com
0497/822 367



Liste EDF

Pierre Matagne
matagne.pierre@gmail.com
0478/993 531



Liste EDF

Viviane Sbrascini
vsbrascini@hotmail.com
0475/302 566



Liste EDF

Caroline Van Kerrebroeck
caro.vankerrebroeck@hotmail.com
0479/322 042



Liste ADF

Patrice Decelle
patrice.decelle@gmail.com
0494/905 800

Le nouveau Conseil de l'Action sociale

Liste EDF

- Léonard Sophie - Présidente du CPAS
sophieleonard13@gmail.com - 0473/205 991
- Bénédicte De Muydt
halleuxolivier@skynet.be - 0497/834 979
- Gérard Ernoux
gege.gerard2122@hotmail.com - 0486/070 791
- Pierre Garnier
pierregarnier@hotmail.com - 0470/036 308
- Geneviève Humblet
humlet.gen@gmail.com - 0496/341 221

- Geneviève Siquet
gsiquet@yahoo.fr - 0478/281 181
- Anne-Marie Tassignon
am_tassignon@hotmail.com - 0495/303 009
- François Thonon
geodex@geodex.be - 0478/428 007

Liste ADF

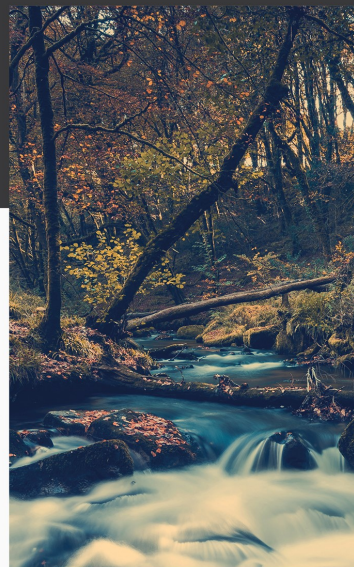
- Patrice Decelle
patrice.decelle@gmail.com - 0494/905 800

Enquête publique

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : **eau.wallonie.be**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGERNE, soit :

- via le site Web **eau.wallonie.be**
- par courriel à **eau@spw.wallonie.be**
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGERNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be

Conception et graphisme : **ART DESIGNER**
(Faïçal Bouchama) www.art-designer.fr
Crédits Photo : Envato Elements, SPW.



Travaux



- Les travaux de la rue **Remikette** à Les Waleffes ont été finalisés en septembre dernier : égouttage, nouveau revêtement et trottoirs

Travaux sur diverses voiries réalisés par la firme Thomassen de Visé



- Rue de **Vaux** à Les Waleffes : pose d'une bordure *filet d'eau* et d'un revêtement hydrocarboné



- Rue de **Viemme** à Aineffe : installation d'un égouttage et de filets d'eau préfabriqués



- Rue de la **Folie** à Viemme : réalisation d'un racleage et pose d'un revêtement hydrocarboné



Pénurie d'électricité

En temps ordinaire, le risque qu'une pénurie d'électricité ait lieu en hiver est faible en raison des mesures prises par les autorités, les acteurs du marché et les gestionnaires de réseau pour assurer la sécurité d'approvisionnement en électricité de notre pays.

Toutefois, le risque zéro n'existe jamais. Il n'est donc pas exclu, dans des circonstances exceptionnelles, qu'une combinaison de facteurs (par exemple : indisponibilité inattendue du parc de production + forte consommation en raison de basses températures + faible niveau de production de renouvelables) génère des tensions sur les marchés belge et internationaux de l'électricité. Cela peut provoquer des hausses de prix ou un besoin d'activer la réserve stratégique.

Dans de telles circonstances, **Elia** (www.elia.be) veille à informer la population sur le niveau réel de risque.

En outre, à tout moment, il vous est possible de connaître la situation pour les 7 prochains jours en consultant l'indicateur d'électricité sur www.offon.be

1. Pour limiter le risque de pénurie, économisez l'électricité !

- éteignez l'éclairage inutile
- baissez les thermostats
- éteignez les appareils électriques en veille
- utilisez fer à repasser, lave-linge, sèche-linge, cuisinière électrique, micro-ondes, lave-vaisselle, aspirateur, si c'est vraiment indispensable et de préférence après 22h
- conservez un sac de glaçons dans le congélateur pour contrôler la nourriture après la coupure d'électricité
- incitez vos amis à faire de même

3. Pour mieux vivre la coupure d'électricité ...

- débranchez les appareils électriques sensibles (TV, ordinateurs) pour éviter les dégâts dus à une surtension au rallumage
- pour les mêmes raisons, réglez le thermostat de votre chaudière sur le minimum
- limitez vos déplacements en voiture
- restez à l'écoute des médias (via une radio à piles)
- préférez les lampes torches aux bougies
- logez les bougies dans un bougeoir et placez-les sur une surface incombustible. Ne les laissez jamais sans surveillance et éteignez-les avant d'aller vous coucher
- évitez d'ouvrir inutilement votre frigo ou votre congélateur
- téléphonez seulement en cas de réelle nécessité, préférez les SMS
- fermez portes et fenêtres pour conserver la chaleur de vos pièces

2. Si une coupure d'électricité de longue durée est prévue ...

- chargez votre GSM (mais n'oubliez pas que les réseaux de téléphonie mobile et fixe pourraient être perturbés)
- préparez un kit d'urgence : une radio à piles, une lampe torche, des bougies, des médicaments ...
- prévoyez de la nourriture froide et des thermos d'eau chaude (pour les biberons des jeunes enfants ...)
- prévenez vos proches, voisins et autres personnes vulnérables

4. Une fois le courant rétabli, évitez tout risque de nouvelle coupure !

- n'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps. Laissez le réseau électrique se stabiliser
- vérifiez l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs et congélateurs. Au moindre doute, jetez-la ! Votre santé prime !
- contrôlez le sac de glaçons préalablement placé au congélateur. Si la glace a fondu puis gelé à nouveau, le risque est grand que la nourriture soit avariée
- sachez que des aliments peuvent demeurer congelés pendant 24 voire 36 heures si la porte du congélateur est restée fermée
- si vous avez utilisé votre kit d'urgence, veillez à le compléter en prévision d'une nouvelle situation d'urgence
- prenez des nouvelles de vos proches et voisins vulnérables



Comment être averti personnellement en cas de situation d'urgence ?

Inscrivez-vous à BE-Alert !

Jusqu'à présent, l'alerte et l'information à la population pouvaient se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou, en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire, par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de **nouveaux canaux complémentaires**. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, **s'il l'estime nécessaire**, alerter la population par **appel vocal, SMS ou e-mail**.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (par exemple, fermer portes et fenêtres lors d'un incendie).

BE-Alert dispose d'une **capacité suffisante** pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux :

- 100 SMS par seconde
- 600 appels téléphoniques simultanés
- 10.000 mails par seconde

Le projet BE-Alert

En 2014, le Centre de Crise a lancé le projet-pilote BE-Alert et a permis, pendant deux années, à 33 communes de le tester, l'évaluer et d'apporter des pistes d'amélioration pour élaborer un outil performant à proposer à tous les services et autorités du pays, concernés par la sécurité des citoyens.

BE-Alert est un outil en constante évolution qui s'appuie sur différentes technologies permettant de vous alerter où que vous soyez.

La Commune de Faimes a adhéré à ce projet et utilisera ce nouvel outil, en plus des autres canaux d'information, pour avertir les citoyens en cas de situation d'urgence.

Comment vous inscrire ?

Rendez-vous sur le site **centredecrise.be** et cliquez sur le bouton "Je m'inscris" en bas de la page. Ensuite, indiquez vos coordonnées.

Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence.

L'inscription ainsi que la réception des messages d'alerte sont sans frais pour le citoyen.

Plus de renseignements également sur **be-alert.be/fr**



C'est de la violence

- 17 % des jeunes sont victimes de cyberviolence et de violences sexuelles dans leur couple
- 1 fille sur 10 subit des violences sexuelles dans sa relation amoureuse
- 1 femme sur 6 a déjà subi 1 viol dans son couple

Au regard de ce constat, la Wallonie, la Fédération Wallonie Bruxelles et la COCOF ont lancé une campagne de lutte contre les **violences sexuelles** dans les couples de jeunes et jeunes adultes.

Cyberviolence à caractère sexuel ou sexiste, rapport sexuel non consenti, viol ... « #ARRÊTE c'est de la violence » se décline en 4 spots web, un spot TV, des affiches et stickers.

Jeunes ou moins jeunes, la majorité des victimes n'ose pas en parler ou demander de l'aide. De même, il peut parfois être difficile de détecter les signes de violence dans une relation amoureuse.

Le site de la campagne **www.arrete.be** aide les jeunes à détecter les formes d'agressions sexuelles et les informe des relais en cas de violences sexuelles. Un système de chat est également proposé.

Besoin d'aide ?

Vous éprouvez le besoin de parler ? Vous vous posez des questions sur ce que vous vivez ou avez vécu ? Vous avez besoin d'aide ?

- **0800/30 030** – gratuit et anonyme 24h/24
- **chat** sur **www.ecoutenviolencesconjugales.be**



Sensibilisation à la vitesse

L'**AWSR** (Agence wallonne pour la sécurité routière) a mesuré la vitesse des conducteurs wallons. Les mesures ont été réalisées sur des routes limitées à 50, 70 et 90 km/h, rectilignes, sans aménagement ou élément particulier pouvant influencer la vitesse (casse-vitesses, radars, travaux, passages pour piéton ...). Les conducteurs étaient donc « libres » de choisir leur vitesse. Voici ce qu'il en ressort :

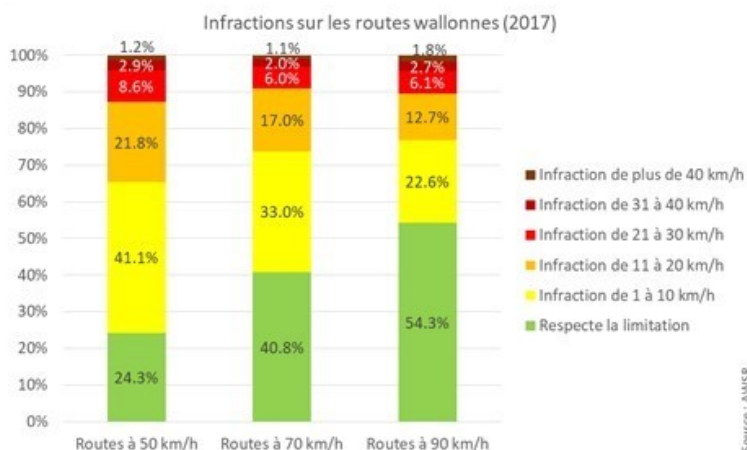
Beaucoup de conducteurs en infraction

Les vitesses moyennes mesurées sont supérieures aux vitesses maximales autorisées sauf sur les routes limitées à 90 km/h. Une majorité de Wallons ne respectent donc pas les limitations.

Souvent des « petites » infractions

Même si 75% des automobilistes sont en infraction sur les routes limitées à 50 km/h et 60% sur celles à 70 km/h, la plupart d'entre eux ne dépassent la limitation que de quelques km/h (moins de 10 km/h). Cependant, même si la majeure partie des dépassements de vitesse semblent légers, leur impact sur la probabilité d'un accident et sur sa gravité est plus que proportionnel. Notons donc qu'une augmentation de la vitesse moyenne de 1 km/h entraîne une augmentation de 4 % du nombre d'accidents mortels.

Sur les routes limitées à 90 km/h, la situation est différente. Le respect général de la limitation de vitesse est meilleur mais 46% des automobilistes y sont tout de même en infraction. Plus de la moitié des excès de vitesse enregistrés sont de 10 km/h ou plus. On y constate également davantage d'infractions très lourdes (plus de 30 km/h au-dessus de la limitation de vitesse) que sur les autres types de routes.



Écarts de vitesse

Les différences importantes de vitesse entre les véhicules peuvent aussi provoquer des accidents. Ainsi, plus la limitation de vitesse est élevée, plus les vitesses sont dispersées. C'est donc sur les routes limitées à 90 km/h que les écarts de vitesse sont les plus grands. C'est également là que la fréquence et la gravité des accidents sont les plus élevées.

Plus vite la nuit

Les vitesses pratiquées sur les routes wallonnes sont beaucoup plus élevées la nuit sur tous les types de routes, particulièrement entre 3h et 5h. Les accidents qui surviennent la nuit sont en moyenne deux fois plus graves que ceux qui surviennent le jour.

Compte tenu de cette gravité plus élevée, le risque de décéder dans un accident par km parcouru est 6 fois plus élevé la nuit que le jour. Cela montre bien le lien existant entre vitesse, risque et gravité des accidents. L'élément principal qui détermine le degré de gravité d'un accident est d'ailleurs souvent la vitesse d'impact.

Même si certains les jugent inutiles, il s'avère que les Wallons ne sont pas si critiques qu'on ne l'imagine à l'égard des contrôles de vitesse.

A raison car ces contrôles restent nécessaires pour faire ralentir les conducteurs et leur efficacité est renforcée lorsqu'ils sont accompagnés d'actions de sensibilisation.

Informations utiles concernant la prévention et la sécurité sur www.tousconcernes.be

Infractions relevées à Faimes

Dates	Lieux	Véhicules	Infractions
13/09/2018	R. A. Jamoulle	115	24
13/11/2018	R. A. Jamoulle	35	5
13/11/2018	R. St-Georges	21	3
20/11/2018	R. A. Braas	49	9
20/11/2018	R. A. Heptia	37	5

A savoir

Fin du sentiment d'impunité

Dans le but de diminuer le nombre de dossiers de non-paiement des amendes en matière de roulage, une nouvelle loi est entrée en vigueur au mois de mars 2018. Cette dernière permet au magistrat d'adresser un « ordre de paiement » en cas d'amendes impayées.

Sur base de cette loi, un conducteur ayant commis une infraction, qui ne paie ni la perception immédiate ni la transaction pénale (qui peut être proposée en cas de non-paiement de la perception immédiate) pourra voir le montant de l'amende (augmenté des différentes majorations prévues) débité automatiquement de ses impôts.

Nous revotons en 2019



Le **26 mai prochain**, les membres du Parlement européen seront élus dans les vingt-sept États membres de l'Union européenne.

Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le **Parlement européen** et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans ce cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre commune doit se faire au plus tard le **28/02/2019**.

Pour information, les électeurs belges **éliront également** le 26 mai 2019 leurs représentants au sein de la Chambre des Représentants et des Parlements de Communauté et de Région.

Qui peut voter le 26 mai 2019 ?

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir cinq conditions, à savoir :

- Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne
- Avoir une résidence principale dans une commune belge
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Posséder le droit de vote
- Être inscrit sur la liste des électeurs

Comment émettre un vote valable ?

Pour être valable, votre vote doit être émis au sein d'une seule liste. Cela peut se faire de 2 manières différentes :

- Par un vote dans la case située en tête d'une liste (vote de liste)
- Par un vote dans la case située à côté du nom d'un ou de plusieurs candidats (vote nominatif)

Si vous émettez à la fois un vote de liste et un ou plusieurs votes nominatifs au sein de cette liste, le vote de liste ne sera pas pris en considération.

Si vous émettez des votes (de liste ou nominatifs) sur des listes différentes, votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Plus d'informations ?

N'hésitez pas à vous adresser au service **Population**.

Vous pouvez également :

- consulter le site www.elections.fgov.be
- contacter le Helpdesk du service **Élections** : 02/518 21 16 - helpdesk.belpic@rrn.fgov.be

Appel aux assesseurs volontaires pour le dimanche 26 mai 2019 de 8h à 13h

Vous avez envie de prendre une part active dans le déroulement du processus électoral ? Inscrivez-vous auprès du service **Population** (019/33 97 77)

Changement de prénom

Depuis le 1 août 2018, la **procédure** de changement de prénom a été transférée aux **communes**.

Concrètement, si vous souhaitez changer de prénom, vous devrez vous adresser soit :

- à la commune où vous êtes inscrit au registre de la population
- à la dernière commune dans laquelle vous avez été inscrit si vous n'avez plus de résidence en Belgique
- à la Ville de Bruxelles si vous n'avez jamais résidé en Belgique

Il suffit de vous présenter au service *Etat civil* muni de votre carte d'identité.

Si vous êtes **né à l'étranger**, un acte de naissance récent, dûment légalisé ou apostillé est indispensable. Les actes de naissance dressés en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction faite par un traducteur assermenté.

Coût de cette démarche : **300,00 €**. Elle revient à **30,00 €** :

- si le prénom est ridicule ou odieux
- s'il prête à confusion
- s'il est modifié uniquement par un trait d'union ou un signe qui modifie sa prononciation (un accent)
- s'il est changé uniquement par la suppression complète d'une partie d'un prénom composé, sans pour autant modifier l'autre partie
- s'il est modifié dans le cadre d'une déclaration réalisée par un citoyen qui a la conviction que le sexe mentionné dans son acte de naissance ne correspond pas à son identité de genre vécue intimement

Le changement de prénom est **gratuit** pour les personnes de nationalité étrangère qui ont formulé une demande d'acquisition de la nationalité belge et qui sont dénuées de prénom(s).

Plus d'infos sur : justice.belgium.be

MAGDé ? C'est quoi, c'est qui ?



A l'heure où les enjeux environnementaux font la une de beaucoup de médias et où la démarche « zéro déchet » connaît un succès grandissant, le **MAGDé** est un magazine web 100% pratique qui fourmille de bons conseils et d'astuces pour **limiter** votre production de **déchets**. Vous y retrouvez une foule d'idées pour faire maigrir vos poubelles.

Porté par les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets réunies en Copidec et soutenu par la Wallonie, ce magazine web vise à rassembler les **initiatives, trucs et astuces** du quotidien issus notamment du travail de prévention des déchets réalisé sur le terrain par les Intercommunales de gestion des déchets depuis de longues années.

4 rubriques pour zéro déchet

- **Je réduis mes déchets** parce que c'est à la portée de tous
- **Je réutilise parce que jeter**, c'est dépassé !
- **Je trie** parce que mieux on trie, mieux on recycle
- **Ils valorisent** parce qu'ils sont acteurs du recyclage et de la valorisation

Un dossier de fond

Le MAGDé, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque **trimestre**, nous proposons également un dossier thématique pour approfondir un sujet.

Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la **Newsletter**.

Pour son premier dossier, le MAGDé s'intéresse au mouvement « zéro déchet » : de quoi parle-t-on ? Par et pour qui ? Comment et pourquoi ?

Newsletter

Les internautes ont la possibilité de s'abonner à une **newsletter trimestrielle** pour des rendez-vous pleins d'infos et d'actus « déchets ».

Contacts et information

- AIVE - Isabelle BREELS - isabelle.breels@idelux-aive.be - dechets@idelux-aive.be - 063/23 19 84
- BEP Environnement - Carine Bomal - cbm@bep.be - 081/71 82 12
- Hygea - Emilie Zimbili - www.hygea.be - 065/87 90 90
- in BW - Raphaël Lateur - rlateur@inbw.be - 067/89 45 79
- Tibi - Service communication et prévention - www.tibi.be - 0800/94 234
- Intradel - Fabienne Lespagnard - fabienne.lespagnard@intradel.be - 0498/90 26 97
- Ipalle - Nathalie Remy - nathalie.remy@ipalle.be - 069/84 59 88
- Copidec - Pascaline Leruth - ple@copidec.be - 081/71 82 33

www.magde.be



À VOS AGENDAS ! GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2019

29, 30 ET 31 MARS 2019

INSCRIPTION DÈS JANVIER 2019
SUR WALLONIEPLUSPROPRE.BE



Le prochain Grand Nettoyage de Printemps se déroulera les **29, 30 et 31 mars 2019**. Lancé à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement en 2015, ce Grand Nettoyage est devenu en 4 éditions seulement l'événement le plus mobilisateur et le plus **fédérateur** de l'année en Wallonie.

De 10.000 participants la première année, cette manifestation a en effet rassemblé plus de 110.000 personnes en 2018. Une **mobilisation** qui témoigne de la volonté des citoyens de s'impliquer concrètement dans le maintien de la propreté publique en Wallonie !

Lors de la dernière édition, la mobilisation exceptionnelle de la population wallonne a ainsi permis de ramasser plus de **64.000 sacs** de déchets sauvages, ce qui représente un total de 365 tonnes (115 tonnes de PMC et 250 tonnes de déchets de la fraction « tout-venant »),

auxquels il faut ajouter les dépôts clandestins signalés par près d'un participant sur deux.

Notons également l'**implication** des 262 communes wallonnes qui sont des relais essentiels pour évacuer les déchets collectés par les volontaires et qui ont permis au Grand Nettoyage de prendre une telle ampleur.

Faimes est fier d'y prendre part une nouvelle fois et a à cœur de garder le cap : rendez-vous vous est donné le **samedi 30 mars 2019** dès 9h devant l'administration communale afin de donner un coup d'éclat à vos rues, quartiers ou chemins de promenade en ramassant les déchets abandonnés dans la commune.

Inscriptions :

019/33 98 50 ou population@faimes.be

Migration des batraciens : levez le pied



Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire. C'est effectivement à partir de **fin février** en général que la **transhumance** commence.

En saison de migration, **Natagora** appelle à la vigilance sur les routes et invite le grand public à participer aux opérations de **sauvetage** des amphibiens pour les aider à traverser les axes routiers meurtriers.

Il faut savoir que grenouilles, crapauds, tritons et autres salamandres sont un **maillon important** de la chaîne alimentaire : prédateurs des petits invertébrés, ils protègent nos cultures et sont aussi une ressource indispensable aux quelques espèces de mammifères et d'oiseaux qui s'en nourrissent.

Il est donc crucial de les **protéger**, particulièrement pendant la période critique de la reproduction.

Les automobilistes sont donc invités à redoubler de **vigilance** et à limiter leur vitesse, non seulement pour **préserver** les batraciens qui traversent nos routes, mais aussi pour la **sécurité** des volontaires qui viennent les aider.

Si vous apercevez au bord des routes des silhouettes seau à la main et gilet fluo sur le dos, il est fort probable qu'il s'agisse de **volontaires** participant à une opération de sauvetage. Réduisez donc votre vitesse, et si le cœur vous en dit, rejoignez-les !

Nous avons effectivement noté que ces petites bêtes se sont invitées dans **nos villages** et sont spécialement présentes dans les rues de Saives et Champignotte.

Si, à votre tour, vous souhaitez protéger ces batraciens, n'hésitez pas à contacter **Virginie Oger** qui se tient à votre disposition pour des informations plus complètes à ce sujet (**0479/500 894**).



Renseignements utiles sur www.batraciens.be



Votre jardin au naturel pour plus de nature en Hesbaye !

Pourquoi des jardins naturels ?

La Hesbaye est une région naturelle caractérisée par d'impressionnants paysages découverts et un sol limoneux d'une qualité exceptionnelle. Au niveau paysager, ces vastes campagnes ouvertes parsemées de villages sont le plus bel exemple de paysage « openfield » du pays.

Mais tout n'est pas tout *vert* en Hesbaye. Les campagnes de remembrement des années 1960 à 1980 ont supprimé les talus, comblé les mares et arraché nombre d'arbres et de haies. Cela a eu un impact visible sur le paysage, la biodiversité et les inondations.

La biodiversité, qui signifie simplement la "diversité biologique", est importante à protéger. Elle permet aux différentes espèces de vivre en équilibre et est indispensable à notre bien-être car elle permet la production de ressources, un air et une eau de qualité, la récréation en nature ...

Vous pouvez contribuer chez vous à l'accueil de la biodiversité ! Votre jardin, s'il est entretenu selon certaines règles décrites ici, peut devenir un petit paradis pour les espèces sauvages et ainsi contribuer à l'accueil de la biodiversité !



Les grands principes des jardins au naturel

• Renoncer aux produits chimiques

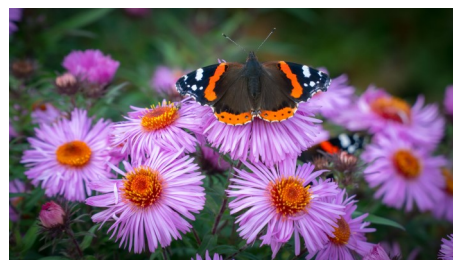
Insecticides, herbicides et autres laissent une trace toxique défavorable à l'environnement et à la santé humaine. De plus, ils constituent une solution à court terme qui rompt les équilibres naturels du milieu, engendrant d'autres problèmes par la suite !

Les engrais chimiques sont également à éviter. Privilégiez un apport en compost aux plantes exigeantes pour lesquelles la productivité est importante telles que les arbres fruitiers et les légumes.

• Préférer les espèces indigènes

Il n'est pas indispensable de sacrifier toutes les plantes exotiques ! Cependant, les plantes indigènes (qui poussent naturellement dans la région) sont plus intéressantes car elles sont mieux adaptées au climat et aux types de sol locaux. Parce qu'elles sont présentes depuis longtemps, elles fournissent abris et nourriture à de nombreux insectes et oiseaux qui ont évolué avec elles !

L'ortie commune, par exemple, est un véritable foyer pour la faune ! Elle est la plante hôte de nombreuses espèces de papillons et de coléoptères.



• Stopper les espèces invasives

Les plantes exotiques deviennent parfois envahissantes et sont alors appelées invasives. Elles prennent la place des espèces indigènes et peuvent parfois causer d'autres dégâts. Certaines menacent même la santé humaine (la berce du Caucase dont la sève peut causer de graves brûlures ou l'ambrosie dont le pollen est allergisant). Même si elles paraissent inoffensives dans votre jardin, elles l'utilisent comme *tremplin* pour coloniser des zones plus vulnérables.

Elles doivent donc être limitées et, si possible, éradiquées. Un doute sur une espèce ? Le site AlterIAS (www.alterias.be) recense les espèces invasives de Belgique et propose des alternatives indigènes !

• Laisser place à la spontanéité



Choisir de favoriser les espèces indigènes implique que l'on admette la spontanéité : laisser pousser les plantes arrivées d'elles-mêmes !

Un petit coup de pouce peut s'avérer nécessaire pour fleurir une prairie, mais pas question d'introduire des animaux; ils viendront naturellement si le jardin leur convient.

• Ne pas polluer, abîmer ou détruire les milieux naturels

Il est primordial d'éviter toute pollution ou destruction de votre paradis : éviter les remblais, les décharges sauvages, les fuites de mazout ou d'huile de tondeuse, l'assèchement des zones humides ...

Les différents aménagements pour diversifier l'accueil

• La haie mixte d'espèces indigènes

La haie peut être *basse* c'est-à-dire taillée plus de 3 fois par an; *arborée*, si on laisse se développer des arbres en hauteur et *mixte*, si elle est composée de plusieurs essences. Ces deux dernières sont celles qui présentent le plus grand intérêt pour la biodiversité. Elles produisent des fleurs et des fruits en abondance, tout en offrant une diversité d'habitats comme des sites de nidification pour la faune.

• La mare

Dans le jardin, la mare ajoutera une note de fraîcheur, de calme, et de beauté. Recréer ce type d'habitats permet le retour d'une vie très particulière.

La mare doit être installée dans un fond naturellement humide existant; sinon, il faudra employer un revêtement étanche, protégé par du sable, pour garantir le maintien de l'eau. Un ensoleillement idéal est de 5 heures par jour, et la surface doit être de 5 m² au minimum.

Une profondeur de 70 à 150 cm est indispensable pour permettre la vie en hiver. Les berges seront en pente douce pour ne pas constituer un piège. Un trop-plein et une arrivée d'eau de pluie sont nécessaires pour garder un niveau correct en cas de sécheresse. Evitez les poissons : ils dévorent larves de libellule, œufs de batraciens ...



• La prairie fleurie

Le gazon traditionnel est un habitat artificiel où la faune est restreinte. Le simple fait d'y laisser pousser les fleurs attirera toute une série d'insectes butineurs, des oiseaux et certains mammifères. Limitez la tonte à une hauteur de 10 cm pour ne pas mutiler les plantes, et ne tondez votre jardin que tous les mois. Près de la maison, il est bien sûr possible de continuer à entretenir la pelouse plus souvent.

Une prairie de fauche permet un maximum de biodiversité ! En plus, elle demande moins d'entretien qu'une pelouse. Le meilleur choix est de définir différentes parcelles qui seront fauchées à des moments différents. Pour une floraison printanière, fauchez en juillet et septembre. Pour une floraison estivale, fauchez en septembre et juin. La friche ne sera fauchée que tous les 2-3 ans, en septembre, et permettra un accueil encore différent.

• Les autres refuges

Pour accueillir encore plus d'invités, pensez aussi à d'autres aménagements pour une faune et une flore particulières : un muret de pierres sèches, des plates-bandes fleuries, un tas de bois mort, des mangeoires et abreuvoirs pour les oiseaux, des nichoirs pour les chauves-souris, des hôtels à insectes ...

Plus d'informations sur :

www.jesuishesbignon.be/jardins/



Le Groupe d'Action Locale Qui sommes-nous ?

« Jesuishesbignon.be » rassemble **11 communes** de Hesbaye ainsi que des associations, des structures privées et des citoyens pour améliorer l'identité hesbignonne et la qualité de vie en milieu rural.

Nos priorités : développer une mobilité innovante, réduire les inondations, favoriser un environnement naturel riche et diversifié, améliorer la qualité de vie de nos aînés, encourager une agriculture durable, développer une économie locale et favoriser la transition énergétique.

Envie de participer à nos activités ?

Inscrivez-vous sur notre site pour être au courant de ce qui se passe près de chez vous :

www.jesuishesbignon.be

Personne de contact : **William Ortmans**

william.ortmans@jesuishesbignon.be



Rallye gastronomique 2018



Franc **succès** pour cette **14^{ème}** édition. En seulement 3 jours, 530 repas ont été commandés. Les réservations ont été clôturées en un temps record et des personnes ont été refusées ! Au programme : **6 étapes** (2 à la ferme Laruelle et 4 dans d'autres fermes ou à proximité immédiate).

Etienne Cartuyvels, Bourgmestre de Faimes, s'est occupé de l'aspect *restauration*. Tous les plats ont été confectionnés à partir de **produits locaux** achetés auprès d'agriculteurs de notre région ou chez HesbiCoop, coopérative de consommateurs et producteurs hesbignons. Les **bénéfices** de cette manifestation permettront aux **écoles** de Faimes d'acheter du matériel pédagogique, des équipements de ski et aussi d'intervenir dans les frais occasionnés par les classes vertes, de ville, de mer et de neige.

Saint-Nicolas et Père Fouettard en visite à Faimes



Que ce soit à Viemme, Aineffe ou Borlez, le **Grand Saint** était attendu avec impatience. Petits et plus grands aussi l'ont chaleureusement accueilli et ont été ravis de recevoir des **gourmandises** !

Les petits fruitiers

Dans le cadre de la journée de l'arbre, rendez-vous était donné à tous les Faimois pour une distribution **gratuite** de plants divers.

L'année 2018 avait mis à l'honneur les **arbres fruitiers** et vous avez été **nombreux** à venir chercher pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, groseilliers et framboisiers.

Un vin ou un chocolat chaud attendait les visiteurs ...

A l'année prochaine !



Les stages



Vous trouverez ci-contre le programme des stages organisés par la commune de Faimles pour les prochains congés. Vos enfants seront encadrés (de 7h30 à 18h) par des **moniteurs expérimentés**. Deux groupes seront formés : les «**petits**» (de 2,5 à 5 ans) et les «**grands**» (de 6 à 12 ans).

Angélique Seiller (0493/199 739) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour les inscriptions.

Stages de détente (carnaval) du 4 au 8 mars 2019

- ♦ Stage de psychomotricité (petits)
- ♦ Petit reporter (grands)

Stages de printemps (Pâques) du 8 au 12 avril 2019

- ♦ Découverte des 5 sens (petits)
 - ♦ Multisport « ballon » (grands)
- ### du 15 au 19 avril 2019
- ♦ Apprentissage deux roues (petits)
 - ♦ Stage vélo (grands)

CCE : cours de secourisme offerts

Pendant leur mandat, les membres du **CCE** ont ouvert un « **petit magasin** » à l'école de Celles.

Le bénéfice de leur vente de collations a ainsi permis **d'offrir** une **formation** « **Benjamin - Secourisme** » aux enfants âgés de 10 à 12 ans.

Cette formation a remporté un **vif succès** si bien que les jeunes conseillers ont pu, avec l'aide de la Commune, organiser une deuxième session de cours de secourisme.



Pour nos enfants, rejoignez-nous !

Chers parents, chère association,

La Coordination **Accueil Temps Libre** de notre Commune œuvre pour un épanouissement global des **enfants** et contribue à l'amélioration de la **qualité** de leur **accueil**. Elle veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.

Intéressés par notre travail et sa problématique ? Envie de prendre une part active à la réflexion, au débat, à la diffusion d'informations, à la réalisation de projets ?

Participez à notre **Commission Communale de l'Accueil**. Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter :

- Les personnes confiant leurs enfants (personnes engagées dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliquées dans la vie de l'école de leur enfant, mouvements d'éducation permanente)

- Des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (accueils extrascolaires, maisons d'enfants)
- Des associations culturelles, artistiques et sportives (bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs)



Pour tout renseignement complémentaire ou inscription à la **CCA**, contactez **Angélique Seiller** au 019/33 93 04 ou 0493/19 97 39 ou via angelique.seiller@faimles.be



SANS VOUS, COMMENT FERIONS-NOUS ?

Prochain **passage** de la Croix-Rouge dans
la commune de Faimés :

Le mercredi 27 mars 2019
de 17h30 à 20h00

Salle **La Forge** à Celles, rue A. Warnotte

Théâtre



Faimés invite les personnes âgées de 60 ans et plus
à la prochaine **représentation** du Centre
Dramatique Dialectal de Remicourt :

Le samedi 13/04/19 (10€)

La réservation est à confirmer au plus tard pour
le 06/04/19 auprès de **Marie-Léonie Colpin**
au **0479/761 620**

Plus de détails sur le site **commune@faimés.be**

Vivons sport ! Nouveau cours de gymnastique à Faimés

STRONG
by ZUMBA

Plus d'infos :
0496/93.96.57

**** Essai gratuit ****

DÉCOUVREZ
L'ENTRAÎNEMENT FRACTIONNÉ
RYTHMÉ PAR LA MUSIQUE.

HIIT + M = S

STRONG by Zumba™ synchronise l'entraînement par intervalles haute intensité au facteur de motivation ultime qu'est la musique. Dans chaque son, la musique et les mouvements se synchronisent afin que vous puissiez dépasser vos seuils de tolérance limite et atteindre vos objectifs de remise en forme plus rapidement.

**Tous les mardis
19h - 20h
Salle de gymnastique
école de Celles
(Pas pendant
les vacances)**

FAITES TRAVAILLER CHAQUE MUSCLE.
En utilisant la poutre de votre corps, vous améliorerez l'endurance, la tonification et l'agilité de vos muscles.

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA POST-COMBUSTION.
Les intervalles haute intensité vous font brûler des calories longtemps après la fin de l'entraînement.

DEVENEZ PLUS FORT PLUS RAPIDEMENT.
En travaillant plus dur que vous ne pensiez en être capable, vous obtenez des résultats plus rapidement et atteignez des objectifs plus ambitieux.

BIBLIOBUS

HORAIRE 2019

culture.bibliobus2@provincedeliege.be

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE
Rue de Wallonie 28 - 4460 GRACE-HOLLOGNE
Tél. 04 279 53 79

HORAIRE BIBLIOBUS > 3^e Lundi

FEXHE-LE HT-CLOCHER Ecole communale, Rue de la Station, 113 (Horaire de vacances : 9h30 à 9h50)	9h à 10h	VELROUX (Grâce-Hollogne) Ecole communale Rue du Village, 117 Rue du Village, 75	13h40 à 14h 14h05 à 14h45
CELLES (Faimés) Ecole communale, Rue A. Braas, 13	10h15 à 12h15		

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2019

Janvier	21	Juillet	-
Février	18	Août	19*
Mars	18	Septembre	16
Avril	15*	Octobre	21
Mai	20	Novembre	18
Juin	17	Décembre	16

* = Horaire de vacances scolaires

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Editeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - Graphisme : Chiroux - ne pas jeter sur la voie publique

Jumelage Faimés - Ambierle



36ème rencontre



**Nous recevons nos amis français
du 30 mai au 2 juin 2019
Festivités à La Forge à Celles**

! Nouveau !



! Nouveau !

À venir :

- Des activités pour les ados
- De nouvelles activités pour les aînés

INFOS SUIVRONT
SURVEILLEZ NOTRE SITE INTERNET
WWW.FAIMES.BE

Invitation de l'ADL



L'Agence de Développement Local Berloz-Donceel-Faimes-Geer, la **Fondation Rurale de Wallonie** et le **Groupe d'Action Locale Jesuishesbignon.be** vous invitent du **29 janvier au 28 février 2019**.

- Rejoignez-nous pour quatre rendez-vous dédiés à **l'agriculture** !
- 4 dates, 4 thèmes, 4 lieux → **1 seule formule** !
- **12h** : Accueil et repas / **13h** : Conférence et questions-réponses / **14h** : Moment de réseautage

Agenda

- **Le mardi 29 janvier** à la *Ferme Schalenbourg*
Rue Ribatte 14 - 4357 Haneffe
« **La qualité des céréales panifiables : qu'en est-il ? Comment l'atteindre ?** » par G. Sinnaeve du CRA-W (www.cra.wallonie.be)
- **Le jeudi 07 février** au *Centre Culturel d'Amay*
Rue Entre-Deux-Tours 3 - 4540 Amay
« **Prix juste Producteur : un label qui rémunère correctement le producteur** »
par B. Mayné de la SoCoPro (www.prixjuste.be)

- **Le mardi 19 février** à *La Berle*
Rue Richard Orban 1 - 4257 Berloz
« **Optimisation et gestion de votre consommation énergétique** » par C. Rorive de Broptimize (www.broptimize.be)
- **Le jeudi 28 février** à *La Forge*
Rue A. Warnotte 26 - 4317 Faimes
« **Les couverts végétaux** » par Biowallonie (www.biowallonie.com)

Votre participation à l'une ou plusieurs rencontres est entièrement gratuite

Pour une question d'organisation, merci de vous inscrire auprès de l'ADL (max. 3 jours avant la rencontre)

Par e-mail : info@adl-bdfig.be ou par téléphone : 019/58 79 94



- Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). L'Europe investit dans les zones rurales
- Avec le soutien d'Amay, Berloz, Donceel, Faimes, Geer, Fexhe-le-Haut-Clocher, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Waremmes

Agenda

Février

- 1** Comité **horticole** :
Cultures légumières biologiques
Au Cortil à Borlez à 20h
- 9** **Tennis club de Borlez - Souper** du club-raclette
À la Forge à Celles
- 17** Comité **apicole - Conférence**
Au Cortil à Borlez à 14h30
- 17** Les Djoyeus Borlatis - **Carnaval des enfants**
À la Forge à Celles

- 24** **Faimons-nous - Dîner**
À la Forge à Celles dès 12h

Mars

- 2** **Etoile de Faimes - Souper aux moules**
À la Forge à Celles dès 18h
- du 04 au 08** Extrascolaire - **Stages congés de détente (Carnaval)** - Ecole communale de Celles
- 8** Comité **horticole** : **La théorie sur les tailles ornementales**
Au Cortil à Borlez à 20h
- 9** Comité **horticole** : **Démonstration de tailles**
Au Cortil à Borlez à 14h
- 9** **Scouts de Faimes - Souper Ballalou**
À la Forge à Celles dès 18h
- 17** Comité **horticole - Dîner du cercle**
Au Grill-On-Vert à Jehay à 12h
- 22** **Ecoles communales - Souper cabaret**
À la Forge à Celles dès 18h30
- 23** Comité **des fêtes de Les Waleffes - Balade gourmande** - Pl. de l'Eglise à 17h30
- 27** **Croix rouge - Don de sang**
À la Forge à Celles de 17h30 à 20h
- 30** **Souper du Bourgmestre**
À la Forge à Celles dès 18h

Avril

- 5** **Ecole de Les Waleffes - Marché de Pâques**
- 5** Comité **horticole** : **Plantation, récolte et utilisation des fruits secs**
Au Cortil à Borlez à 20h
- 7** **Viemme et Vous - Brocante**
à partir de 9h
- du 08 au 12** **Etoile de Faimes - Stage de Pâques**
Au terrain de foot à Borlez
- du 08 au 19** Extrascolaire - **Stages vacances de printemps (Pâques)**
Ecole communale de Celles
- 14** **TTC La Renaissance - Dîner**
À la salle paroissiale de Viemme à 12h
- 20** **Scouts de Faimes - Fête d'unité**
(animations diverses et barbecue)
Au Cortil à Borlez à partir de 15h
- du 20 au 22** **D'une Main à l'Autre - Week-end frites** dès 18h les 3 jours
À la Forge à Celles
- 21** **Les Djoyeus Borlatis - Grande chasse aux œufs Nostalgie**
Au terrain de foot à Borlez dès 14h



À vivre...